

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-030

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 27 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit le vingt-sept du mois de février à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la Maison Familiale Rurale de Saint-Loup-Lamairé, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

19 présents + 8 pouvoirs (26 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jacques METREAU, Huguette ROUSSEAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN, Viviane CHABAUTY
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Michel PROUST, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais :
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnière :
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

Membre suppléant présent (sans voix délibérative) : Commune de Maisontiers : Alain GILLES

8 pouvoirs :

- ✓ Jacky METAY a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Jean-Marie COLIN
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Joël MEUNIER a donné pouvoir à Daniel ROBERT
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à J-M PROUST
- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à J. BARIGAULT
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à J-F COIFFARD

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Jacky METAY, Maryse BARIGAULT, Jean-Pierre CESBRON, Mathias DIXNEUF, Frédérique DAMBRINE, Joël MEUNIER, Jacky PRINCAY, Claire SAINCOURT

Jacques ROY a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Jeudi 22 février 2018

MEDIATHEQUE : CONVENTION AVEC LE CENTRE SOCIO CULTUREL : « VIBRATIONS »

M. Le Président expose

VIBRATIONS, rendez-vous musicaux en bibliothèques, est une opération départementale menée par les médiathèques participantes et la MDDS. Il s'agit de la première édition.

La volonté, en tant que professionnels du livre et de la lecture est de valoriser l'image des bibliothèques en proposant une présence vivante de la musique et ainsi mieux faire vivre nos collections.

Il s'agit pour notre structure de participer à des projets en lien avec d'autres médiathèques du département, de profiter du rayonnement de cette opération et de la communication qui va l'accompagner pour donner une image dynamique de notre médiathèque et de notre territoire.

De poursuivre nos actions de partenariats avec d'autres acteurs du territoire.

Au programme : 2 représentations du spectacle BEDAINES DE COTON le 24 mars 2018 par Virgule Production (Cyril Maguy).

Sur un budget de 2 000 €, resteraient à la charge de la Médiathèque : 400,00 à 500,00 €.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- ✓ D'approuver le projet
- ✓ D'approuver les termes de la convention telle que jointe en annexe avec le Centre Socio Culturel, partenaire de l'opération
- ✓ D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette convention.

Le Président, Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20180227-D2018030-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 09-03-2018

Publication le : 09-03-2018

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48



Projet de CONVENTION

Partenariat entre la Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet et le Centre socioculturel Airvaudais et Val du Thouet /

Projet « Vibrations, rendez-vous musicaux en bibliothèques » - Mars 2018

Entre

Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet (CDC AVT),

Service Médiathèque

33, place des Promenades 79600 Airvault,

Représentée par Mr Olivier FOUILLET

En qualité de Président.

Et

Le Centre Socio-culturel Airvaudais et Val du Thouet (CSC)

16 ter Rue Emmanuel Bonnet

79600 Airvault

Représenté par M. Stéphane AYRAULT

En qualité de Directeur.

OBJET

La **Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet** a pour mission de fournir une offre culturelle et de promotion du livre, à tous les publics du territoire sans distinction, et propose, dans ce cadre, des animations tout au long de l'année.

Le Centre Socio-Culturel a pour but de favoriser et promouvoir le lien social local et a une mission d'animation et d'accompagnement de projets.

Un partenariat est mis en place entre la Médiathèque et le Centre Socio-Culturel autour de la première édition du projet départemental « **Vibrations, rendez-vous musicaux en bibliothèques** », qui se déroulera du 19 au 30 mars 2018.

La présente convention a pour but de définir les objectifs et les conditions de ce partenariat.

ART 1 OBJECTIFS DU PROJET

- Sensibiliser le public aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle, notamment à la musique vivante ;
- Faciliter la venue de nouveaux publics et permettre aux participants d'affiner leur goût musical ou leur esprit critique ;
- Modifier l'image de la bibliothèque en proposant une présence vivante de la musique ;
- Favoriser les partenariats avec les acteurs locaux.

ART 2 DESCRIPTION DU PROJET

VIBRATIONS, rendez-vous musicaux en bibliothèques, est une opération départementale menée par la Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres et des médiathèques des Deux-Sèvres participantes. Il s'agit de la première édition.

Chaque médiathèque participante est invitée à porter une action localement pour partager la découverte musicale, en partenariat avec au moins un acteur de son territoire.

Dans ce cadre il est proposé 2 représentations du spectacle BEDAINES DE COTON le 24 mars 2018 à la médiathèque pour tout public, en partenariat avec le CSC - Le Centre Socio-culturel Airvaudais et Val du Thouet.

La Communauté de Communes signera un contrat de cession avec l'association Virgule Production pour la mise en place et l'accueil de ce spectacle.

Le Centre Socio-Culturel participera financièrement au projet.

Une communication générique est conçue et réalisée par la MDDS pour l'ensemble du projet Vibrations sur le département.

En complément, une communication commune Médiathèque/Centre Socio-culturel sera réalisée, pour assurer la promotion du concert sur l'Airvaudais-Val du Thouet.

ART 3 FINANCEMENT

Budget prévisionnel du projet en partenariat avec le Centre Socio- Culturel

Dépenses		Subventions et autres soutiens financiers	
Coût artistique	2 000,00* €	Conseil Départemental - MDDS	500,00€
		Conseil Départemental <i>(dans le cadre de l'aide à la diffusion en milieu rural)</i>	Mini : 520,00 Maxi : 740,00 €
		Part CSC	Mini : 380,00 € Maxi : 490,00 €
		Part Médiathèque	Mini : 380,00 € Maxi : 490,00 €
TOTAL	2 000,00 €		2 000,00 €

*Contrat de cession pris en charge dans sa totalité par la Communauté de Communes AVT. Le CSC s'engage à compléter les dépenses pour cette animation par une somme comprise entre 380,00 et 490,00€, selon la subvention du conseil Départemental.

Des frais d'accueil sont à prévoir en supplément, et seront pris en charge par la Médiathèque (estimation environ 80,00 €).

Les deux parties s'engagent à respecter les objectifs et conditions ci-dessus.

À Airvault, Le,

Pour la CDC AVT
Le président
O. FOUILLET

Pour Le Centre Socioculturel
Le directeur
S. Ayrault

Préfecture

079-200041416-20180227-D2018030-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 09-03-2018

Publication le : 09-03-2018

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48